

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 17 Juin 2017 à Niort

Clubs présents : Aiffres, Airvault, Bressuire, Brétignolles, Breuil-Chaussée, Châtillon, Cherveux, Cirières, Combrand, Courlay, Frontenay RR, La Ferrière, La Mothe, Mauléon, Messé, Moncutant-Moutiers, Niort TT, Nueillaubiens, Parthenay, Périgné, Rorthais, Secondigny, St Laurs, St Léger de Montbrun, St Maixent, St Varent, Ste Néomaye, Thouars, Thouars Corpo.

Clubs absents : Chiché, La Ronde, Montigny,

Présents : BEGUIER Jean-Noël, BRISSET Jacques, DEBORDES Joël, FLEURY Christophe, GANDREUIL Benoit, GUILLOTEAU Jean-Marc, GUILLOTEAU Patrice, GUITTON Baptiste, LORIOU David, LORIOU Vincent, MARTINE Patrick, SOULARD Daniel, TRILLET Christophe.

Excusés : CHEVALIER Patrick, Fabien GOLAB

Elu présent : BAUDIN Alain, Adjoint en charge du sport et de la vie associative

Invités : Florence CREON, Pascal GRIFFAULT, Patrice CARTIER, Didier DAMOUR, Sonia JOLLIVET et Jacky VACHON

Début de l'assemblée générale ordinaire à 14h30

Avant de commencer le Président, LORIOU Vincent remercie M. PILLET Jean, Président du club de Niort TT pour son acceptation d'organiser l'assemblée générale et lui donne la parole.

Le Président, LORIOU Vincent donne la parole à M. SOULARD Daniel, secrétaire général pour soumettre le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 18 juin 2016 à l'approbation des clubs.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des clubs présents.

Le président rend hommage à plusieurs licencié(e)s disparu(e)s lors de cette saison, Olivier BLANCHARD (St Maixent), Renaud ROCHARD (Bressuire), Thierry COQUELET (Parthenay) et Liane DELLILE, épouse de Didier DELLILE, ancien président du Comité Départemental.

Le président fait ensuite état des personnalités absentes.

Il énumère tous les évènements et compétitions de la saison. Le titre d'Emmanuel LEBESSON, les médailles de Nicolas ANTIER, les Intercomités de la zone sud-Ouest et tous les autres résultats des diverses autres compétitions.

Il fait un point sur la saison qui s'achève et surtout en rappelle les faits marquants :

- Disparition de la Ligue Poitou Charentes qui devient Nouvelle Ligue-Aquitaine ;
- Baisse de 6% du nombre des licences ;
- Les licences promotionnelles gagnent du terrain sur les licences traditionnelles. Pour combler ce déficit et les augmenter, des actions seront faites ;
- Augmentation chez les jeunes mais toujours difficile d'avoir des filles

Rappelle différents points :

- Le plan d'action pour l'olympiade 2017-2020 ;
- Les partenariats avec les fédérations affinitaires (USEP, FFSA, Handisport, UFOLEP) ;
- L'organisation du Ping Tour ainsi que du loto du comité.

-
Il y a beaucoup d'actions, beaucoup de dépenses, une année difficile avec un suivi strict.
Merci pour la collaboration de Christophe FLEURY, Patrick MARTINE et Florence CREON
Fait un rappel sur les subventions que le comité a perçu pour la saison 2016-2017
Le Président remercie Daniel SOULARD, Patrice GUILLOTEAU et Patrick CHEVALIER pour leur sérieux.

Pour la saison prochaine, il faut garder nos licenciés, faire des actions de développement et aller vers de nouveaux publics. Une étude de finalisation des licences est en cours. Faire des visites dans les clubs.

Le Président remercie les clubs pour leur soutien et rappelle une devise « Développement du Ping. . . osons tous ensemble ».

Merci aux partenaires privés, institutionnels, au CDOS pour leurs aides, aux élus pour leurs collaborations et aux salariés pour leur travail tout au long de la saison.

Bonne saison 2017-2018 et bonnes vacances

Le secrétaire général, Daniel SOULARD a présenté le rapport d'activité des commissions et compétitions de la saison 2016-2017.

Entre autres : le championnat de France par équipes, Grand Prix Jeunes du CMO et le Grand Prix Promotionnel des Jeunes du CMO, Critérium Fédéral, Tops 8 Jeunes, Coupes des Deux-Sèvres et Loisir, Finales par Classement, Premier Pas Pongiste, Vétérans, Féminines, Tournoi Départemental de Détection et Tournois Départementaux

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des clubs présents.

Le trésorier général, Christophe FLEURY présente les tarifs ainsi que le budget prévisionnel pour la saison 2017-2018

A noter une augmentation de 2% sur les tarifs hormis l'engagement de la coupe et championnat par équipes. Maintien des tarifs du comité sur les licences promotionnelles.

A noter une baisse de la CSG (contribution sportive généralisée) de 50%.

Tarifs

Le vote est effectué à main levée

Les tarifs : Abstention : 0 voix Contre : 0 voix Pour : 116 voix

Les tarifs ont été adoptés à l'unanimité des voix exprimées

Budget prévisionnel 2017-2018

Le budget prévisionnel : Abstention : 0 voix Contre : 0 voix Pour : 116 voix

Le budget prévisionnel a été adopté à l'unanimité des voix exprimées

Présentation des élus cooptés et élection au Comité Directeur :

- M. BEGUIER Jean-Noël (Parthenay)
- M. GUILLOTEAU Patrice (Moncoutant)
- M. LORIOU David (Aiffres)

Pendant le dépouillement des votes, intervention du Conseiller Sportif Départemental Pascal GRIFFAULT qui souhaite féliciter le Collège Fontanes qui est devenu champion de France UNSS. L'équipe était composée essentiellement de pongistes deux-sévriens.

Il présente les actions :

- 1- Mobilisation des clubs. Une action de développement mobilisatrice autour d'une compétition le Premier Pas Pongiste ;
- 2- Un comité proche des clubs. Un nouveau mode de relation avec les clubs. Les labels FFTT. Pour les clubs qui postulent, ils sont d'abord validés par la ligue (responsable M. David LORIOU) puis par la FFTT ;
- 3- Organisation interne du comité. Gagnez en performance et rentabilité ;
- 4- La filière technique départementale. Pérenniser et équilibrer territorialement les structures techniques ;

- 5- Compétition, arbitrage. Développer l'implication des clubs, des dirigeants et des licencié(e)s ;
- 6- Aide à la structuration des clubs. Faire progresser en compétitions les clubs
« Mme Sonia JOLLIVET du club de Niort TT : faire attention de ne pas mettre deux compétitions le même week-end » ;
- 7- La communication et l'organisation événementielle. Organiser une communication dynamique.
« M. Alain Paillé, du club de Périgné : faire attention car très peu d'articles dans les journaux. Améliorer le site internet, Facebook » ;
- 8- Action 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 Développement durable. Tous les pongistes deux-sévriens sont aussi concernés !

Résultat des votes de l'élection des élus cooptés

Nombre de voix possibles : 121, exprimées 116

- M. BEGUIER Jean-Noël (Parthenay) 107

- M. GUILLOTEAU Patrice (Moncoutant) 116

- M. LORIOU David (Aiffres) 116

Les candidats sont élus au Comité Directeur.

En l'absence de Patrick CHEVALIER, Responsable du championnat par équipes, c'est M. Daniel SOULARD qui présente les modifications en championnat. La DL devient la D5. Il y aura un lien entre la D4 et la D5 donc montées/descentes. Le nombre de joueurs sera de 4 par équipes. Licence traditionnelle obligatoire. Limitation des classements à 700 points sauf pour la création d'un nouveau club ;

Les engagements de la D5 se feront plus tard.

Le championnat commence fin septembre donc les clubs seront susceptibles de savoir leurs nombres d'équipes. En 2^{ème} phase, il y aura des descentes de D4 en D5 et la D4 passera à 4 poules. Pas de poussins.

Championnat D5 est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Attention les licences événementielles et les licences promotionnelles seraient supprimées par le Ministère Jeunesse et Sports

Intervention de M. Baptiste GUITTON pour la présentation d'une nouvelle compétition, les finales départementales de double.

Cette saison serait un test. Equipes composées de deux joueurs (ses). Pas de limitation de classement. Merci aux clubs de s'inscrire auprès du secrétariat du comité

En raison d'un emploi du temps chargé, l'intervention de M. BAUDIN Alain, Adjoint en charge du sport et de la vie associative a été avancée. Il remercie le comité et son président pour l'invitation qui a été faite à la Mairie de Niort

Informations diverses :

- 1- Championnat départemental par équipes :
 - Début des rencontres 13h30 ;
 - Possibilité de faire jouer les féminines en messieurs sans limitation de nombre mais avec limitation de classements ;
 - Obligation d'utiliser GIRPE en 2^{ème} phase ;
 - 1 seule montée officielle en R3, le champion de PR.
- 2- Retour des engagements des équipes de PR et D1 pour le 3 juillet 2017.
- 3- Balles plastiques obligatoires sur toutes les compétitions départementales.
- 4- En administratif, changement de numéro de ligue, de 20 on passe à 10, exemple 20790015 devient 10790015.

- 5- Pour les licences :
 - Nouvelles licences, certificat médical obligatoire ;
 - Anciennes licences, le certificat de la saison d'avant est toujours valable (3 ans) mais il faut impérativement faire remplir le questionnaire de santé par le licencié. Faire attention que le licencié à bien répondu non à chaque question sinon il doit aller voir le médecin
- 6- Critérium Fédéral Régional : les juniors et les seniors devront s'inscrire tour par tour. Le reste pas de changement.
- 7- Loto du Comité, les 24 et 25 Juin 2017. Venez nombreux
- 8- Fusion de club entre La Crèche et Ste Néomaye
- 9- Arrêt du club de Chiché

En raison de la non présence de personnalités, le Président procède avec M. Patrick MARTINE à la remise des mérites départementaux.

Mérites Départementaux

- Argent - M. CARTIER Patrice (Cherveux)
- M. DAMOUR Didier (Frontenay RR)
- M. VACHON Jacky (Niort TT)
- Mme JOLLIVET Sonia (Niort TT)
- Or - M. CHARGELEGUE Mathieu (Châtillon)

Fin de l'Assemblée Générale 17h30